

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 95 (1959)

Heft: 34

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

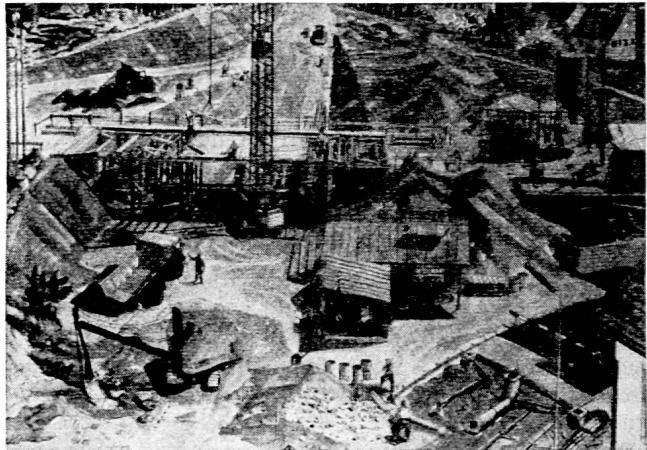
Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Tableaux scolaires de 1959



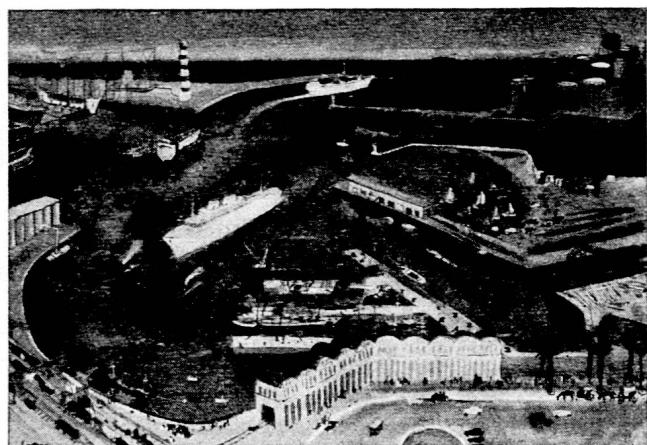
Eglantine (M. Seitz)



Construction de route (W. Schaad)

Abonnement:
chez Ingold et Cie
Herzogenbuchsee

Fr. 21.80 pour 4 tableaux par an
1 ex. seul: Fr. 7.—



Port de mer (Jean Latour)



Faneur de l'alpe (A. Carigiet)

Partie corporative

Journaux d'enfants

A Lausanne s'est tenue, le 24 septembre, au Café Vaudois, l'Assemblée annuelle du Comité consultatif et de contrôle de « L'Ecolier Romand » et « Cadet Roussel ».

M. Chs Bonny, inspecteur scolaire à Peseux, préside la séance en l'absence de M. Cl. Bois, de Genève. Il rappelle le souvenir de M. Raymond Tauxe, administrateur, décédé l'an dernier, et invite l'assemblée à se lever, en hommage à sa mémoire. Il souhaite une chaleureuse bienvenue à M. Jean Poget, nouvel administrateur, et à deux nouveaux membres du Comité, Mlle Perrrollaz, de Moutier, et M. Petignat, d'Eqiperez, délégué de la Société Pédagogique Jurassienne. Il salue la présence de M. A. Perrot, président de la Société Pédagogique Romande, et de M. A. Rauber, délégué du Secrétariat général de Pro Juventute à Zürich.

Les rapports de Mmes Simone Cuendet, rédactrice par intérim de « L'Ecolier Romand », et Madeleine Chevallaz, rédactrice de « Cadet Roussel », intéressent vivement l'assemblée ; ils reflètent la joie profonde, l'enthousiasme avec lesquels les deux rédactrices accomplissent leur tâche, leur amour aussi, de ces enfants auxquels elles s'adressent.

Mme Chevallaz, appelée à la rédaction d'un grand quotidien, quitte celle de « Cadet Roussel » après 4 ans d'activité. Le président lui adresse, avec ses vœux, les vifs remerciements du Comité ; Mme Chevallaz a su, par ses délicieuses histoires, par les concours et les

bricolages proposés, faire de « Cadet Roussel » un journal impatiemment attendu des petits lecteurs.

Le Comité a enregistré avec grand regret, également, la démission de Mme Andrée Schlemmer, rédactrice de « L'Ecolier Romand » depuis 1950. Mme Schlemmer a accompli un magnifique travail ; c'est elle qui a donné au journal son ton actuel, qui en a fait une revue moderne, gaie et attrayante, sans se laisser jamais rebuter par les difficultés rencontrées, sur le plan financier principalement. M. Bonny lui exprime les sentiments de profonde gratitude du Comité.

Du rapport administratif et financier, présenté par M. Poget, il ressort que les perspectives des journaux d'enfants sont très encourageantes. La compréhension de l'éditeur — Pro Juventute — qui augmente sensiblement son aide financière, celle des Départements de l'Instruction Publique, qui autorisent l'introduction d'un peu de publicité dans les journaux, permettent d'envisager une amélioration de ceux-ci. MM. Marguerat et Born, instituteurs, présentent leur rapport de vérificateurs des comptes, admis à l'unanimité. Le mandat du président, M. Bois, étant terminé, le Comité fait appel à M. Adrien Martin, chef du Service de l'enseignement primaire. Pour remplacer M. M. Ray, inspecteur scolaire, démissionnaire, le Comité nomme M. P. Beauverd, inspecteur scolaire également. Mme Simone Cuendet, écrivain pour enfants, rédactrice ad intérim de « L'Ecolier Romand » pendant le congé d'une année de Mme Schlemmer, sera rédactrice en titre dès janvier 1960.

VAUD

15 ans déjà...

C'est en 1943 que M. Louis Perrochon, notre actuel inspecteur cantonal de gymnastique, commençait son enseignement à l'Ecole normale, et donc en 1944 que ses premiers élèves quittaient la Place de l'Ours. 15 ans déjà...

J'ai dit « enseignement » : comme ce terme est sec, alors qu'il essaie de dire ce qu'a fait, ce que fait encore M. Perrochon ! Il y faudrait un mot plein de nuances, qui sous-entendrait tout ensemble l'amour du métier, la foi, l'enthousiasme, la joie, la compréhension humaine et la simplicité. Et j'imagine toutes ces richesses distribuées à pleines mains aux normaliens ; tous ces normaliens (maintenant nos collègues) les emportant, multipliées, aux quatre coins du canton, et les distribuant à leur tour à notre jeunesse.

Mais les avons-nous bien jointes à nos bagages, ces richesses, avant de partir prendre une classe ? Les avons-nous extraites de nos valises, en prenant soin de ne pas les déteriorer ? Les avons-nous transmises à nos élèves sans les déformer, en leur laissant toute leur puissance ? Et puis, avons-nous la conviction que, comme l'huile de la cruche de la veuve de Sarepta, elles se renouvellent sans cesse ? Et si un jour nous ne les retrouvons pas, aurons-nous l'idée de nous adresser à M. Perrochon, qui écrivait aux élèves de sa première volée, il y a 15 ans : « ...si je peux vous aider, je le ferai toujours joyeusement » ?

Il leur disait aussi — et nous garderons ces paroles comme un viatique pour l'hiver qui va commencer :

« ...je n'aime pas cette expression (la gymnastique), trop scolaire, trop programme, presque rebutante.

Pourquoi ne pas dire : mouvement, joie, force, santé, école de l'enthousiasme ?

« Vous êtes-vous découragés ? Avez-vous tout de même essayé ? Avez-vous donné à vos élèves ce qu'ils attendent avec une joie qu'ils ne peuvent dissimuler ?

« Les exigences du programme et des examens vous ont-elles limitées ? Avez-vous sacrifié à la dictée, au calcul ou à quelque autre branche ces quelques heures de détente, de renouveau, de joie et d'entrain ?

« Avez-vous senti le besoin de rétablir l'équilibre en chantant, sortant, courant, sautant, respirant ? L'avez-vous fait spontanément, heureusement, ou par contrainte ? »

P. B.

Guilde de travail « Techniques Freinet »

Pour tous ceux et celles qui n'ont pas pu participer au stage des Chevalleyres, nous organisons **une séance de peinture** le samedi 10 octobre à 15 h. au nouveau collège de Cully, classe de Mlle Yvette Goy.

Poursuivant la série de ses séances d'initiation aux techniques de l'Ecole Moderne, la Guilde de Travail organise un entretien sur

« LE TEXTE LIBRE »

Jeudi 8 octobre à 17 h. à la petite salle du Café de la Cloche.

Des collègues expérimentés feront part de leurs réussites. Les débutants apporteront leurs premiers essais.

Les hésitants trouveront aide et conseils.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise le mercredi 14 octobre un cours de gymnastique filles dirigé par René Lederrey. Il aura lieu dès 14 h. 15, dans la salle de gymnastique du Belvédère à Lausanne.

Le programme comprendra essentiellement l'utilisation de la musique en gymnastique féminine et notre collègue nous présentera les disques édités par l'Association vaudoise de gymnastique féminine.

Invitation cordiale à tous les membres du corps en-

seignant qui enseignent la gymnastique aux filles.

Les membres de l'A.V.M.C. se verront remboursés de leurs frais de déplacement.

Inscription auprès de R. Lederrey, ch. de Valency 1, Lausanne, jusqu'au samedi 10 octobre.

Matériel de gymnastique

Une occasion unique pour un collègue qui désire compléter son matériel : la Tour-de-Peilz liquide à bon compte : 2 chevaux d'arçons. — 4 barres parallèles. — S'adresser à la Direction des Ecoles de la Tour-de-Peilz.

GENÈVE**A nos collaborateurs de la campagne d'information**

La rencontre préparatoire annoncée dans un numéro de septembre aura lieu le mercredi 4 novembre à 17 heures.

Nous vous prions instamment de réserver cette date.
J. E.

Le problème de la réforme de l'enseignement secondaire inférieur

Il fait actuellement l'objet d'une étude approfondie de la commission ad hoc présidée par **Georges Gallay**.

Il est indispensable que le corps enseignant primaire genevois puisse l'examiner à son tour avec soin.

La commission est en train de préparer un résumé du rapport du DIP ; il sera expédié prochainement à chaque collègue qui pourra l'étudier à tête reposée.

Ensuite aura lieu une grande journée d'études avec le programme général suivant : le matin, probablement une conférence ; à midi, repas en commun ; l'après-midi, discussion et résolution sur le rapport du DIP.

Cette manifestation est fixée au **jeudi 12 novembre**.

Chaque instituteur et chaque institutrice se fera un devoir de participer au moins à la séance de l'après-midi.
J. E.

Appartement à louer

Le fait que de telles annonces sont actuellement assez rares n'empêche pas nos collègues de changer de temps à autre de domicile.

Conscients de leur privilège, ils devraient alors aviser l'UJG de leur changement d'adresse.

Hélas ! trop souvent nous recevons en retour des envois dont le destinataire s'est envolé !

Facilitez-nous la tâche et avertissez à temps votre section (président ou trésorier).

Pour les messieurs, veuillez vous adresser à Pierre Haubrechts, 17, route de Meyrin. Merci !
J. E.

UAEE — Sortie d'automne du jeudi 8 octobre

Cette fois-ci, chères collègues, il s'agit d'une « course-surprise ». Rendez-vous le 8 octobre à 14 h. 45 en face de l'église du Sacré-Cœur, boulevard Georges-Favon (côté Plaine). Tenue de ville ou de proche campagne !

S'inscrire avant le mardi 6 octobre auprès de Mlle G. Humi, Plan-les-Ouates, tél. 8 12 50. Collègues automobilistes, venez nombreuses, nous avons besoin de vous ! Merci d'avance et... à jeudi 8.
C. G.

NEUCHATEL**COC**

La dernière séance du COC était convoquée à Corcelles le 24 septembre. Présidence de M. Hügli.

Le procès-verbal, excellentement rédigé par Mlle Voumard, est adopté.

Un compte rendu de la transmission des pouvoirs de l'ancien au nouveau comité est donné par le président. Tout est bien au point.

On entend ensuite les rapports des responsables des différents secteurs d'activité prévus :

a) Théâtre : M. René Felber, sollicité, en accepte la charge. Il y a un an que la commission du théâtre travaille. Il s'agira de monter un spectacle qui puisse être présenté dans les différentes localités du canton (on pense à une quarantaine). Pièce choisie : « Le tricorne enchanté », de Théophile Gauthier. C'est une pièce gaie d'une durée de 45 minutes. Deux troupes de six acteurs seront formées. La mise en scène est déjà réglée. Les répétitions vont commencer à Neuchâtel au début d'octobre. Le budget retient avant tout notre attention. Diverses ressources peuvent être supputées et permettent de dissiper le cauchemar financier.

b) Film : En très bonne voie selon un intéressant rapport de M. C. Grandjean. La moitié du métrage est déjà tournée. Un travail considérable a déjà été accomplie. 33 communes ont accordé une subvention.

c) Concert : M. André Schenk est à l'œuvre. Les répétitions ont déjà commencé dans les districts de Neuchâtel, Boudry et du Val-de-Ruz. Il faudrait une soixantaine de chanteurs au total. Les voix d'hommes, très spécialement, sont insuffisantes en nombre. Une étude sur la très belle œuvre de Händel qui a été choisie paraîtra dans l'*« Educateur »*.

d) Chorales enfantines : M. Francis Maire prend la chose à cœur et a déjà élaboré un plan précis, fort bien pensé. Avant d'entreprendre quoi que ce soit, il faudra obtenir l'assentiment du département.

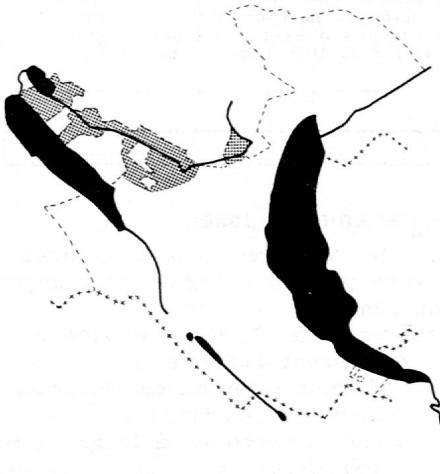
e) Exposition : M. Schopfer est tout disposé à s'en occuper pour autant qu'il ait tous les éléments en mains au 15 mars.

f) Sport : On parle de matches de football, éventuellement de volley-ball ou de basket-ball, et M. Francis Wolf est prié d'examiner les possibilités de réalisation.

g) Publications : Elles circulent parmi les membres du comité.

Dans l'ensemble, la plus heureuse évolution pourra être donnée aux fondements posés par l'ancien comité.

C.C. : Dans les « Divers », nous discutons de l'organisation des prochaines séances de sections.
W. G.



Cette série de fiches, préparée par notre collègue Chs Duperrex, av. de Cour 48, à Lausanne, présente une manière d'étudier la géographie d'une région. L'Éducateur publierait volontiers d'autres études régionales. (Réd.).

LA VALLÉE DE LA BROYE

La vallée de la Broye n'a pas le renom des rives du Léman. Pour certains, ce n'est qu'une terre fertile, bordée de collines boisées, une rivière sinuuse avec ça et là de petits bourgs, le tout enveloppé de brouillards persistants.

Pour bien connaître notre vallée, il convient de la parcourir lentement par un beau jour d'automne, alors que les vergers livrent leurs richesses, que le sol fécond révèle des récoltes abondantes, que se dressent, encore, prêtées pour le sacrifice, les plantes de tabac aux larges feuilles d'un vert profond. Et, sur les hauteurs, les forêts commencent à se parer de couleurs somptueuses, tandis que sur les berges de la rivière flamboyent, dorés et lumineux, les peupliers et que les hérons profitent leur silhouette hiératique.

Petit pays tout découpé par l'arabesque des frontières et des enclaves, que deux cantons se partagent, où les confessions vivent en paix côté à côté. Petit pays à la frontière des langues et des influences, mais qui reste lui-même.

Pays de cultures, de villages cossus, d'auberges accueillantes. Pays témoin d'un long passé. Tout au long, des châteaux dominent le paysage : Oron, Rue, Lucens, Surpierre. Des cités aux traditions vivaces et aux monuments prestigieux s'échelonnent : Moudon et Saint-Etienne, Payne et l'Abbatiale, Avenches et ses ruines millénaires...

Henri Perrochon.

LE VULLY

Du château de Löwenberg, un sentier ombré conduit au Vully. Curieuse colline qui se chauffe au soleil comme un gros chat. Là, Neuchâtel et Berne se rejoignent ; Fribourg et Vaud se partagent les villages et, dans certains, ainsi Guévaux ou Mur, la frontière passe au milieu de la rue principale. Mystères d'une histoire compliquée...

Sugiez, Praz, Nant, Lugnorre, plus loin Vallamand, Cottier, Bellerive ou Montmagny. Noms évocateurs de champs fertiles, de manoirs aux larges terrasses à l'ombre de tilleuls ou de chênes, de sentiers agrestes qui, soudain, débouchent en plein ciel, et on voit, sur un panorama de collines, se dresser les Alpes lointaines, du Mont-Blanc à la Jungfrau. Sur les pentes, mêlées aux cultures potagères, les vignes.

Le Vully, terre généreuse, avec parfois quelques réminiscences méridionales et sarrazines, produit un vin rouge à goût de pierre à feu, et un blanc fruité. Vins qui accompagnent à merveille la friture et rendent l'esprit pétillant et le corps léger.

Henri Perrochon.

« Petit pays, tout découpé par l'arabesque des frontières et des enclaves, que deux cantons se partagent, où les confessions vivent en paix côté à côté. Petit pays à la frontière des langues et des influences, mais qui reste lui-même. »

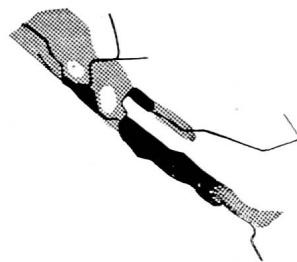
Henri Perrochon.

Essaye de comprendre le texte du poète.

Voici pour t'aider un petit questionnaire :

1. Dans quelle partie du canton de Vaud la vallée de la Broye est-elle située (est - nord - sud - ouest) ?
2. Cette vallée est-elle entièrement vaudoise ?
Sinon à qui appartient-elle encore ?
3. Ouvre ton manuel de géographie à la page 49. Cherche la source de la Broye. Descends maintenant au fil **de l'eau** vers l'embouchure ; combien de fois franchis-tu une frontière ?
4. Sur combien de districts vaudois cette vallée s'étend-elle ?
Lequel de ces districts présente une particularité intéressante ?
5. Cite les trois **enclaves** fribourgeoises.
6. De quel bassin fluvial la Broye fait-elle partie ?
Cite d'autres rivières vaudoises qui ont aussi « mal tourné » (voir manuel, page 56).
7. De quelles **confessions** (religions) est-il question dans le texte ?
8. Manuel, page 20. A son embouchure dans le lac de Neuchâtel, la Broye sépare deux cantons ; lesquels ?
Quelle langue parlent leurs habitants ?

Maintenant relis le texte de H. Perrochon.
Est-il plus clair ?



Quatre aspects de la vallée de la Broye

1. à Salavaux
2. à Henniez
3. le canyon de Brivaux
4. à Palézieux

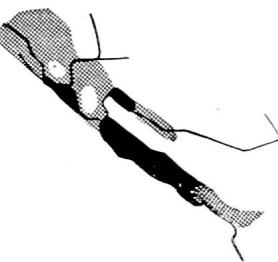
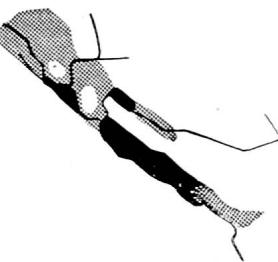
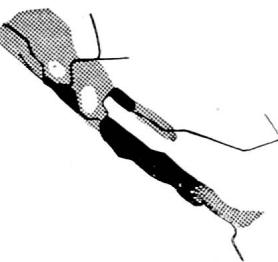
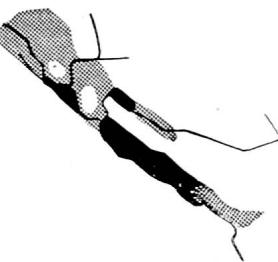
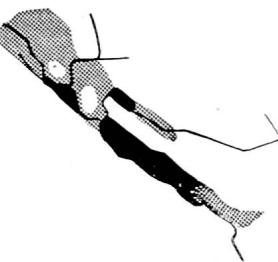
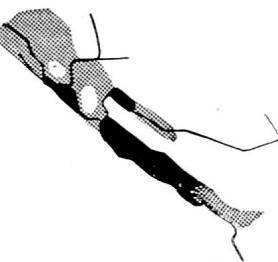
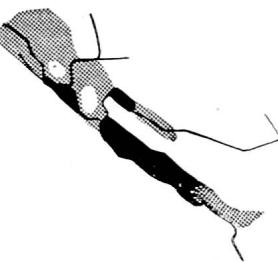
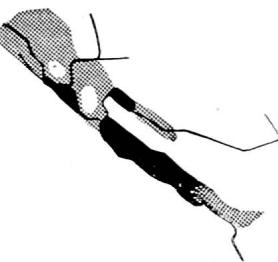
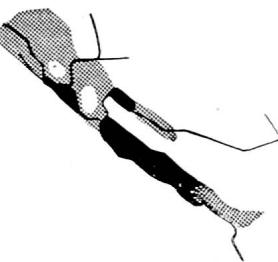
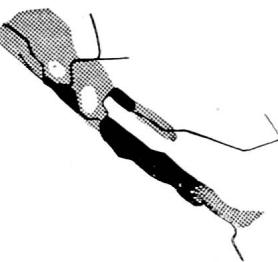
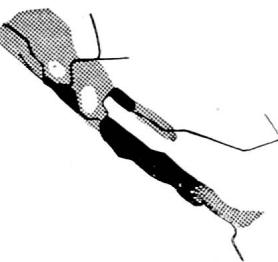
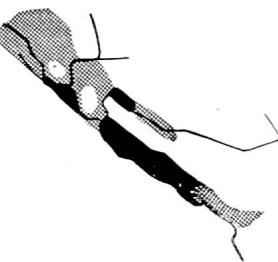
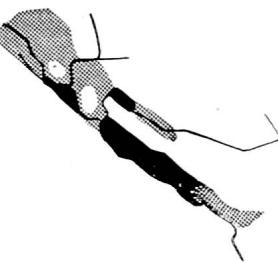
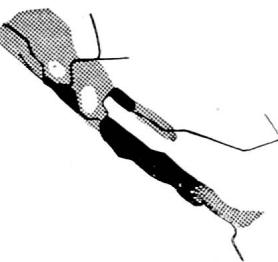
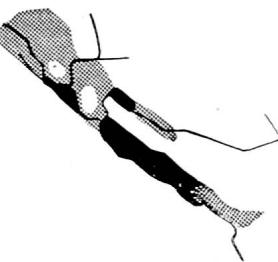
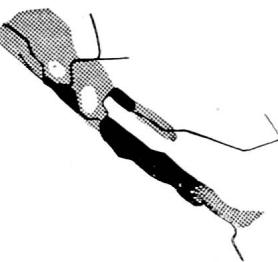
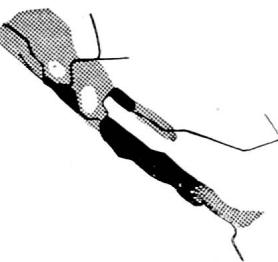
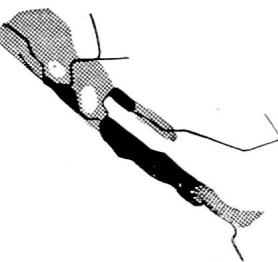
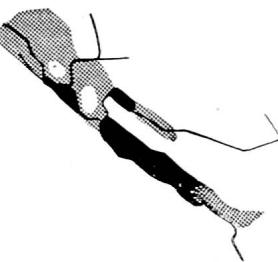
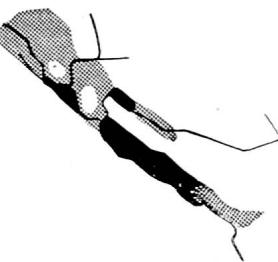
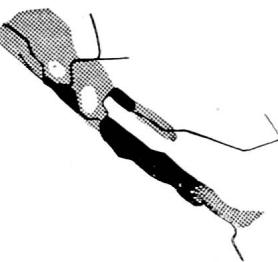
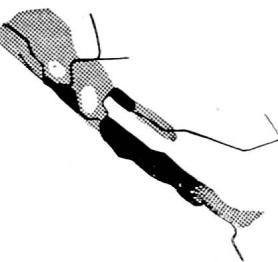
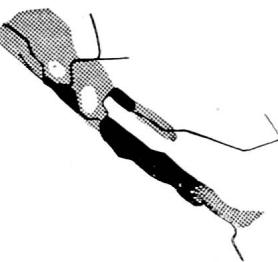
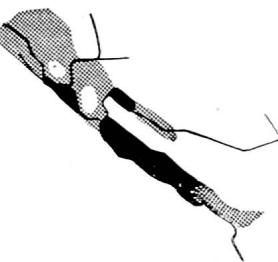
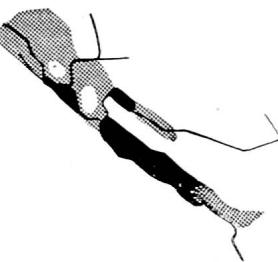
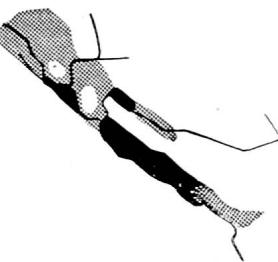
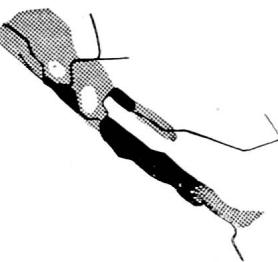
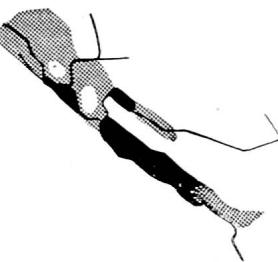
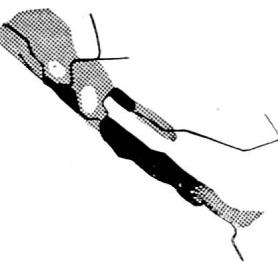
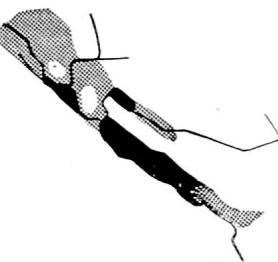
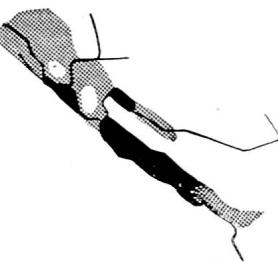
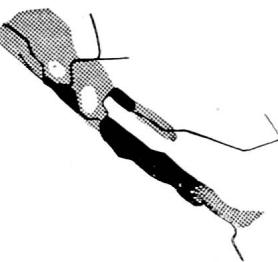
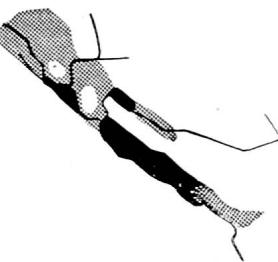
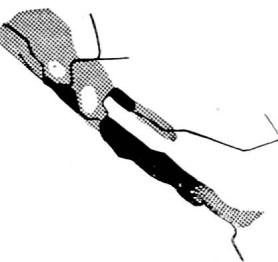
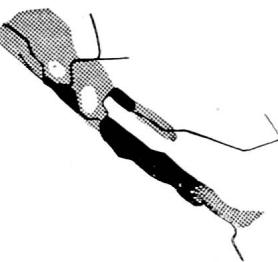
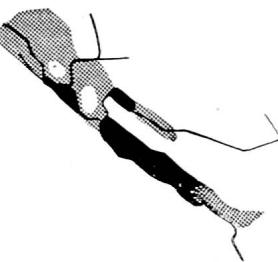
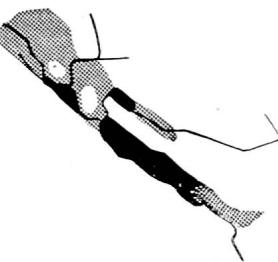
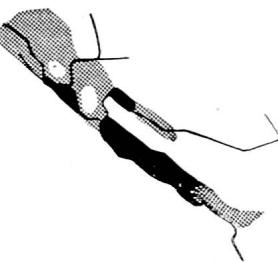
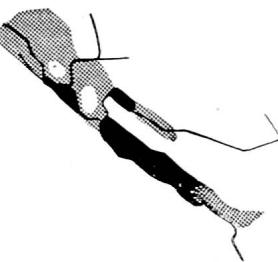
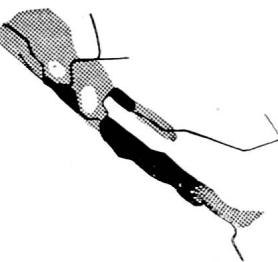
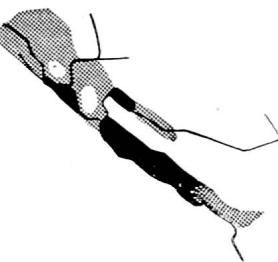
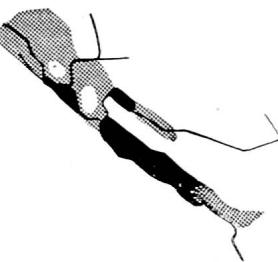
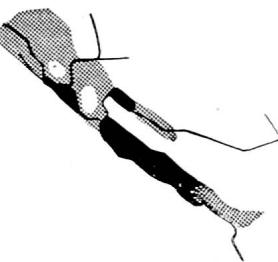
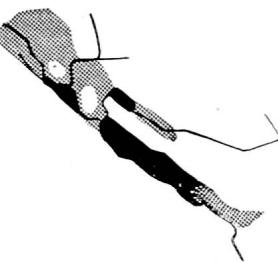
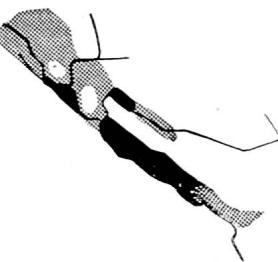
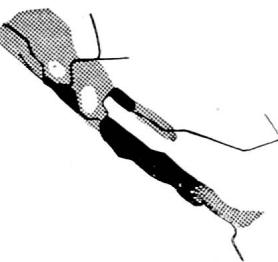
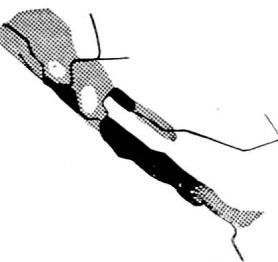
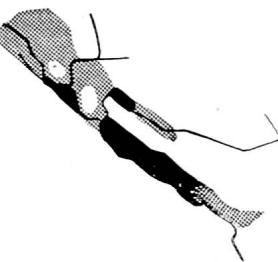
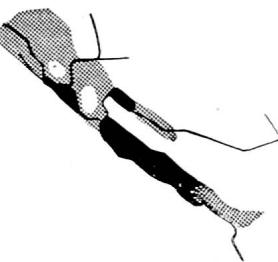
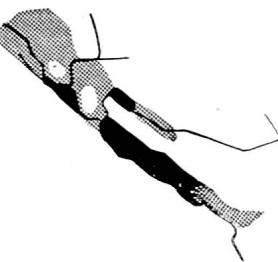
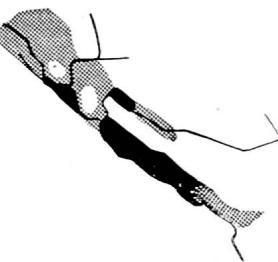
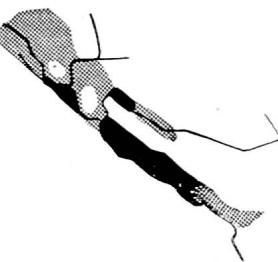
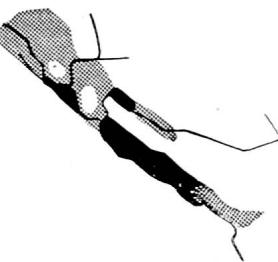
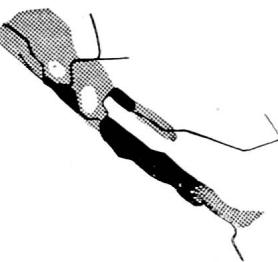
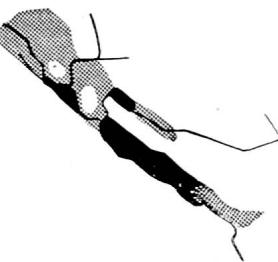
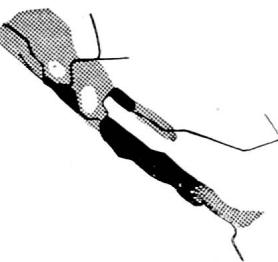
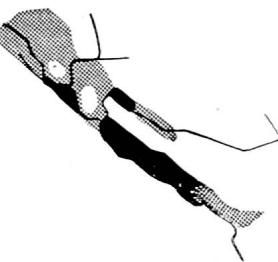
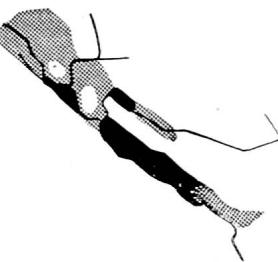
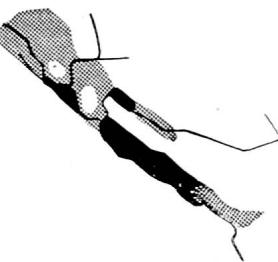
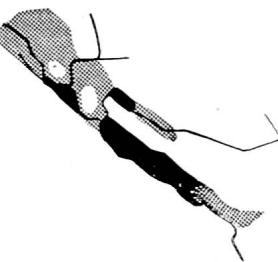
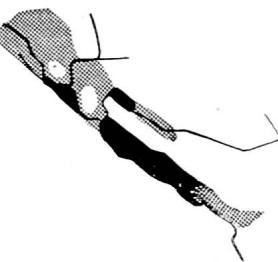
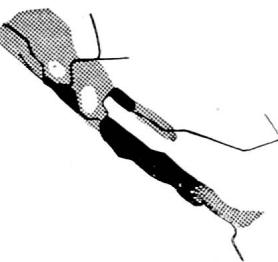
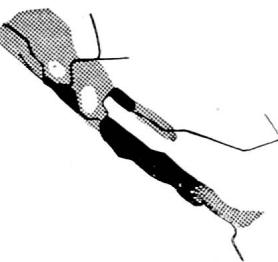
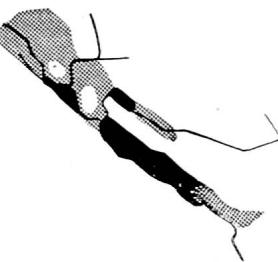
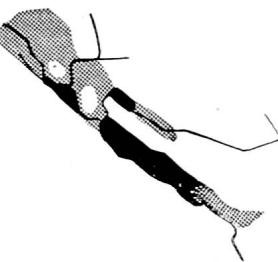
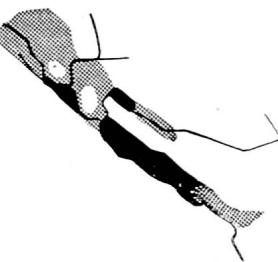
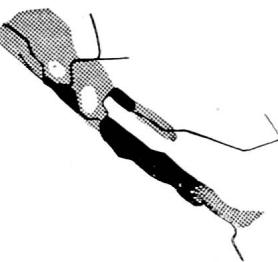
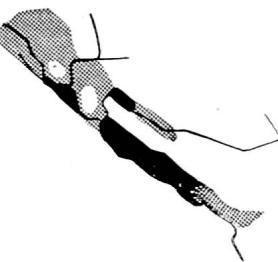
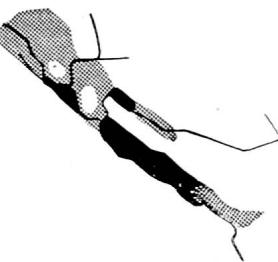
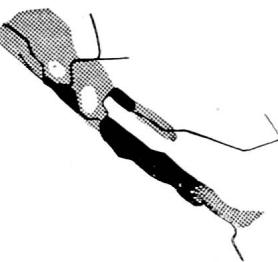
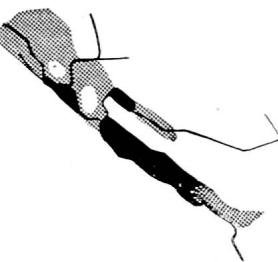
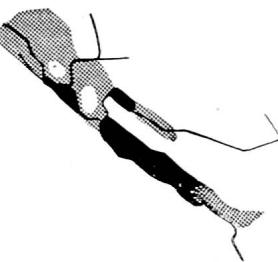
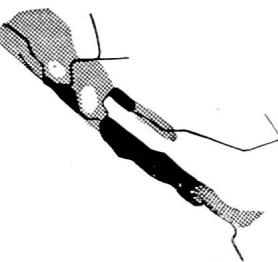
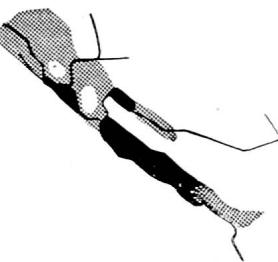
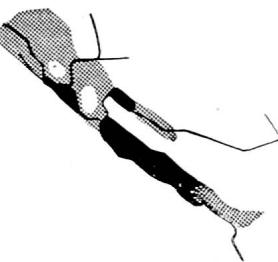
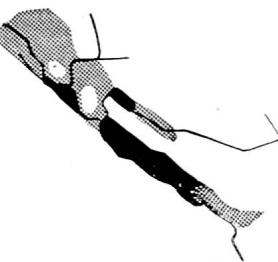
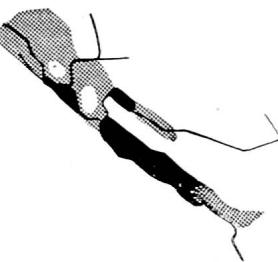
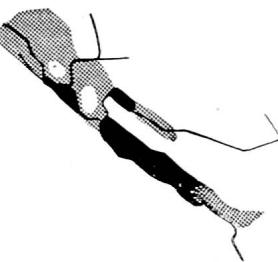
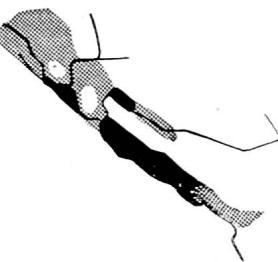
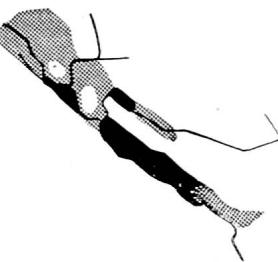
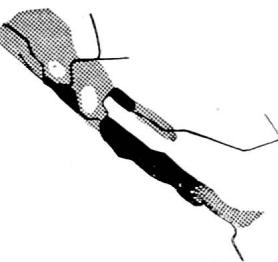
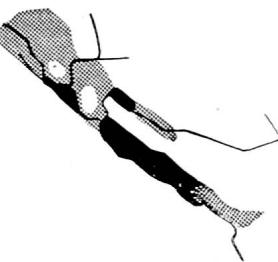
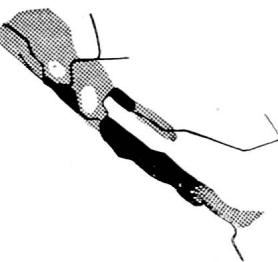
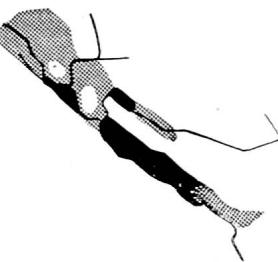
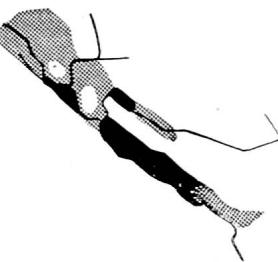
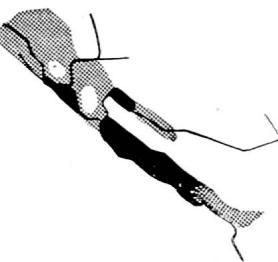
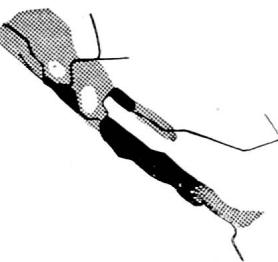
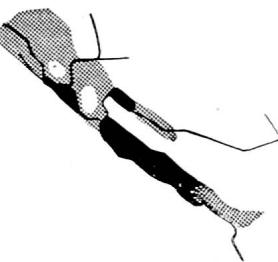
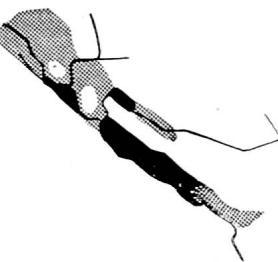
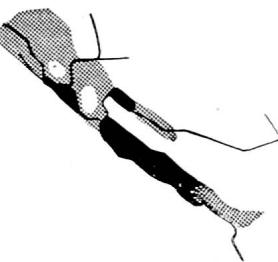
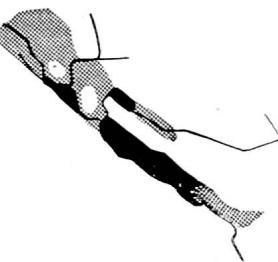
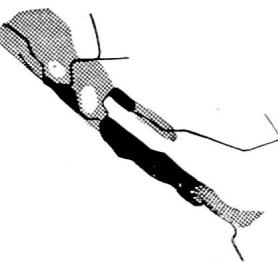
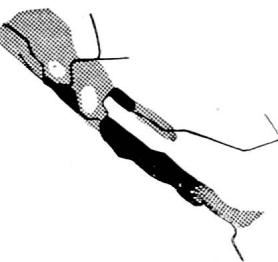
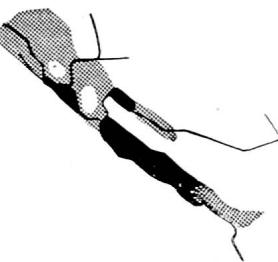
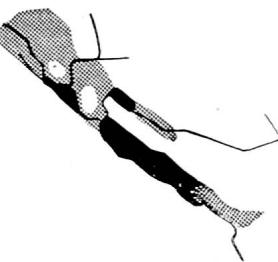
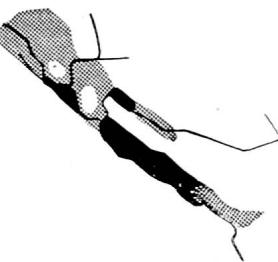
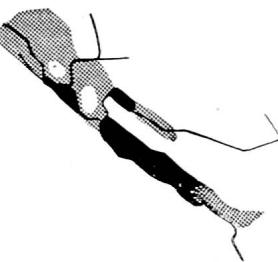
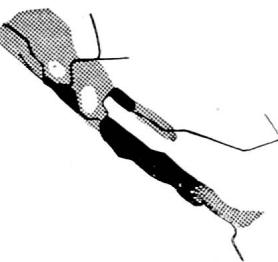
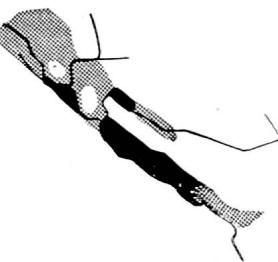
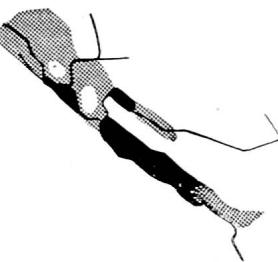
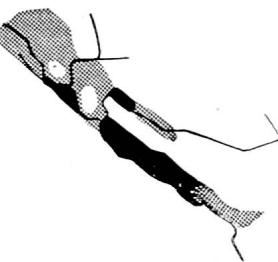
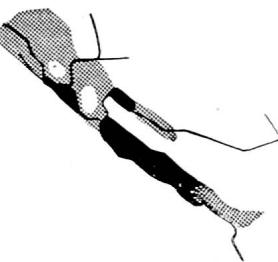
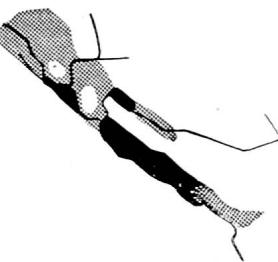
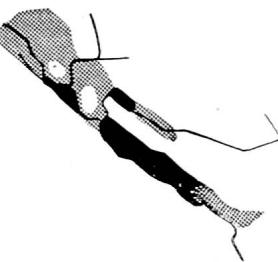
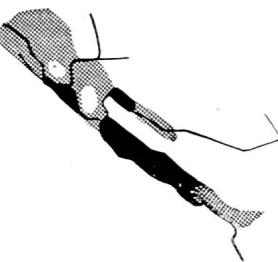
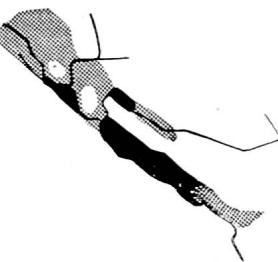
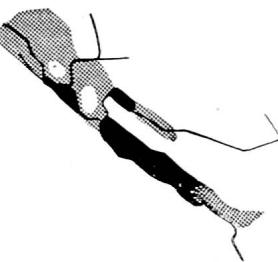
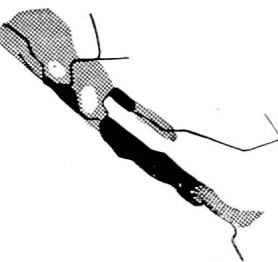
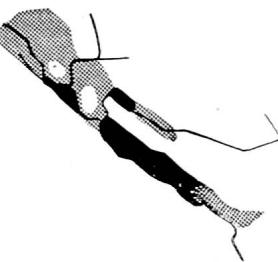
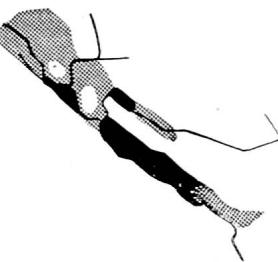
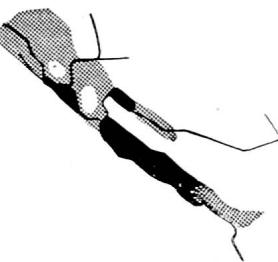
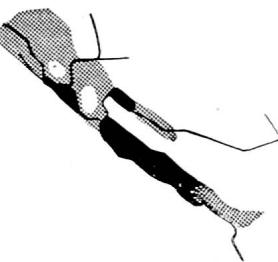
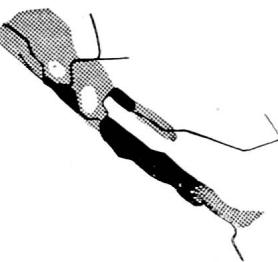
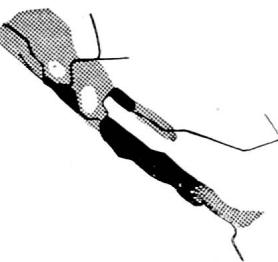
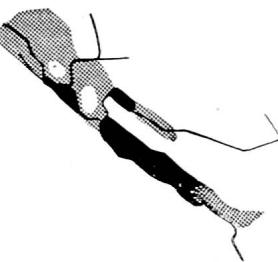
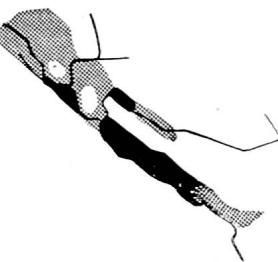
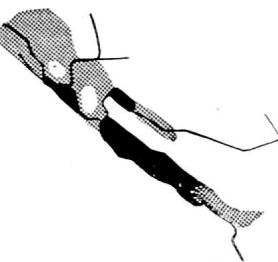
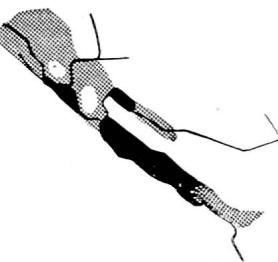
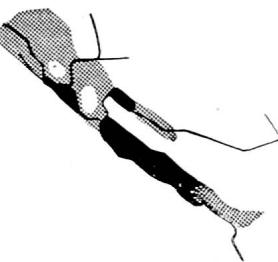
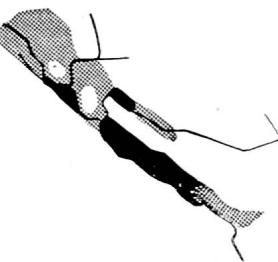
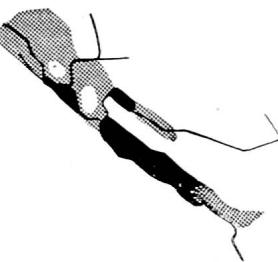
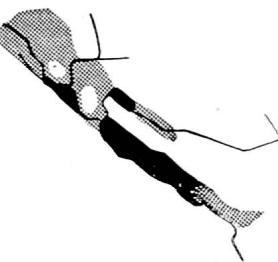
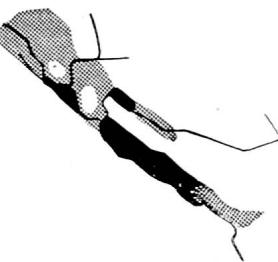
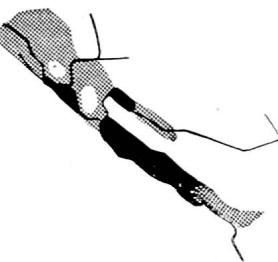
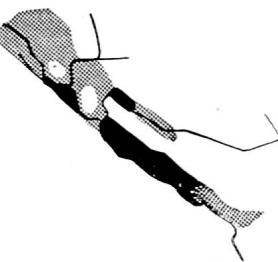
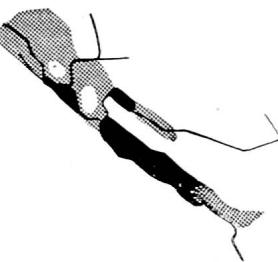
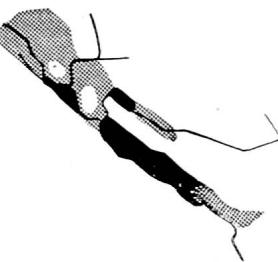
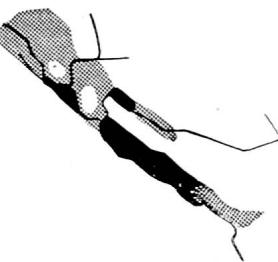
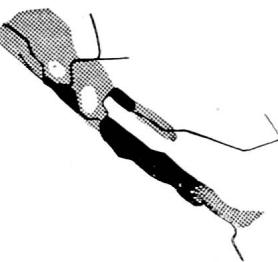
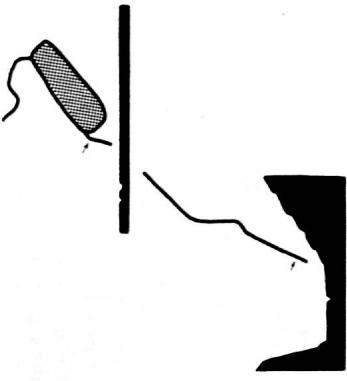
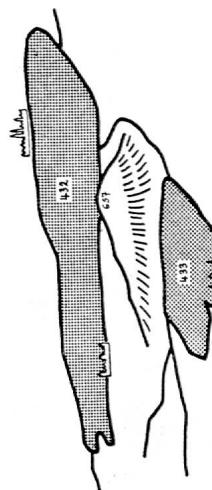
Basse-Broye
alt. 450 m.

Broye moyenne
alt. 500 m.

Haute-Broye
alt. 650 m.



Survolons la Basse-Broye



LE HARAS FÉDÉRAL

Le haras d'Avenches est un magnifique établissement aménagé sur un vaste terrain de 150 ha acquis en 1898. Il est unique en son genre en Suisse et se consacre exclusivement au service de l'élevage national. Il comprend un dépôt d'étalons reproducteurs, une petite jumenterie, la station d'élèves-étalons des Pâquis et l'exploitation agricole des Longs-Prés. L'effectif des chevaux varie de 280 à 330. On compte 70 à 85 étalons du type du Jura, quelques étalons demi-sang du pays ou importés de Normandie et du Holstein et deux étalons arabes destinés à des essais en vue d'un apport de sang dans le cheval du Jura. En outre, le haras entretient une trentaine de juments poulinières et un certain nombre de pouliniers entiers et pouliches d'une année à trois ans.

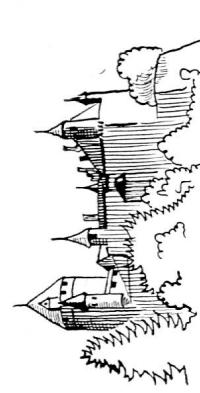
Le but du haras est d'assurer l'amélioration constante de la race chevaline du pays et d'approvisionner les stations d'élevage par les étalons du dépôt. Il possède le tiers des étalons de la Suisse, les autres étant propriété des syndicats d'élevage ou de particuliers.

Le haras organise chaque année un cours de 5 semaines où les jeunes éleveurs sont instruits dans divers domaines : affouragement, soins, attelage, manège, maladie des chevaux.

Une soixantaine de personnes sont occupées par le haras : le directeur, le chef-attelage, le vétérinaire, le chef étalonner, le chef de manège, le chef de culture et le comptable, composent l'état-major. Le personnel comprend des atteliers et des écuyers qui dressent les chevaux pour l'attelage et la selle, des palefreniers et des étalonniers, chargés du pansage et de l'affouragement. En outre, dans les ateliers spéciaux travaillent selliers, forgerons et charrois.

(Tiré du Bull. patronal.)

QU'EST-CE ?



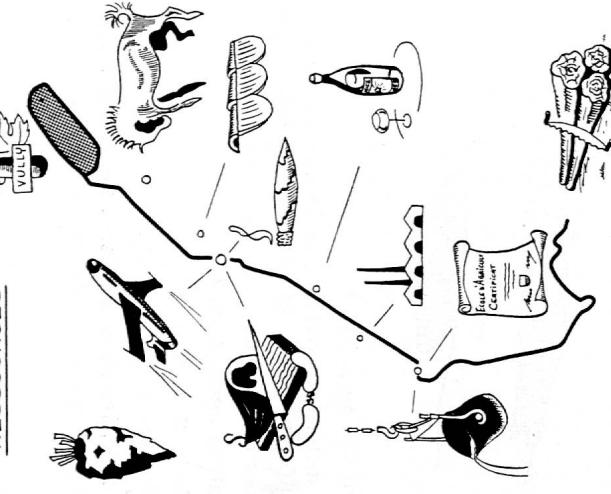
Fierement planté sur un éperon rocheux d'où il domine une petite ville, ce formidable donjon de 26 mètres de haut fut construit par les évêques de Lausanne, vers l'an 1000, pour protéger Moudon du côté du nord.

Agrandi plus tard par les Bernois, le château devint la résidence des baillis de Moudon.

Les sombres locaux de l'Evêché ne servirent plus dès lors que de dépendances. Quant au donjon, on y installa deux prisons et des greniers...

L'as-tu reconnu ?

RESSOURCES



LES PIERRES FINES

Définition : la pierre d'horlogerie est un coussinet en rubis destiné à réduire au minimum le frottement des pivots de la montre.

Avec quelle précision ces pièces minuscules doivent-elles donc être apprêtées !

Mais l'horlogerie, si elle constitue le principal débouché des entreprises de pierres fines, n'en est pas le seul ; les pierres sont nécessaires également à la fabrication des **compteurs** (eau, gaz et électricité) et des **instruments de précision** ; elles ont aussi leur utilisation dans la **bijouterie**.

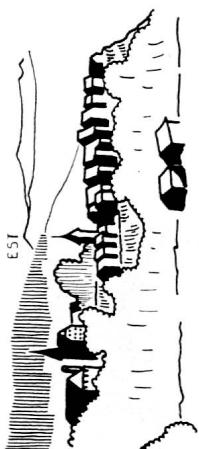
Comme dans toute l'industrie horlogère et dans ses branches annexes, l'activité est très compartimentée ; chaque entreprise a sa spécialité, s'en tient à une partie déterminée de la fabrication : **creusage - polissage - préparage - grandissage - visite - vérification**.

Qu'est-ce, par exemple, que le préparage ?

Les pierres synthétiques sont reçues brutes de la fabrique de Montlhéty. Ces pierres brutes, de couleurs rouge, rose, bleue ou blanche, sont appelées « boules ». En réalité, elles présentent la forme de pains de sucre miniatures, de 5 cm environ de longueur. La première opération est le **sciage**. La boule, d'une matière très dure, préalablement cassée longitudinalement, est sciée en fines lamelles. Appropriées par le **lapidage** effectué lui aussi à la machine, les demi-disques sont ensuite cassés en carreaux par des ouvrières qui font ce travail à la main. Puis les petits carrés sont collés par 50 pièces et passent au **tournage** qui leur donne la forme ronde. Enfin, après avoir été décollées, les pièces passent au **finissage** qui leur confère l'épaisseur voulue. Ainsi se termine la série des travaux compris dans le « préparage ».

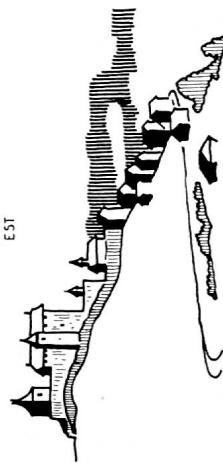
(Tiré du Bull. patronal.)

MOUDON



QU'EST-CE ?

Observe et décris leur situation, leur orientation, leur aspect. Enumère les avantages de tels emplacements au Moyen Age. Note leurs traits communs et leurs dissimilarités.



RUE (Fbg)

QU'EST-CE ?

Le voyageur qui se rend de Lausanne à Berne par le train découvre bientôt, peu après Palézieux, sur un rocher qui domine toute la contrée, cette silhouette moyenâgeuse aux murailles usées par le temps.

Forteresse construite au XIII^e siècle par les sires de l'endroit, elle échut un siècle plus tard aux comtes de Gruyères qui en firent leur résidence d'été.

Regarde... « La trompette sonne le long du bois des airs d'une mélancolie guerrière. Puis les chevaliers passent, lances baissées, et regards farouches. Sur les plis des bannières flottent les armes de Gruyères et d'... qui disparaissent dans le chemin creux, avec le dernier bruit du trot des chevaux ».

MOUDON

Type du village migrateur

Au Moyen Age, le Bourg comportait entre autres les avantages suivants :

Position-clé sur les axes Lausanne-Payerne et Bulle-Yverdon, endroit facile à défendre en cas de guerre, approvisionnement aisément en eau potable, site protégé contre les inondations de la Broye, les brouillards persistants, les vents humides et froids, bonne isolation.

Puis, avec les siècles, les conditions de vie ont évolué.

Certains inconvénients ont disparu. Lessquels ?

De nouveaux avantages ont surgi. Ainsi :
l'assainissement de la plaine,

la construction de la ligne Lausanne-Payerne (1876). Avec la sécurité revenue, le commerce s'intensifie, l'industrie se développe.

Et tandis que le Bourg se meurt tout doucement, à l'écart sur son éperon rocheux, la ville moderne, elle, descendue dans la plaine, s'étend chaque jour davantage.

Rédige une fiche semblable pour Rue.

Essaie d'expliquer pour quelles raisons ce village n'a pas connu plus tard un développement pareil à celui de Moudon.

QU'EST-CE ?

Le voyageur qui se rend de Lausanne à Berne par le train découvre bientôt, peu après Palézieux, sur un rocher qui domine toute la contrée, cette silhouette moyenâgeuse aux murailles usées par le temps.

Forteresse construite au XIII^e siècle par les sires de l'endroit, elle échut un siècle plus tard aux comtes de Gruyères qui en firent leur résidence d'été.

Regarde... « La trompette sonne le long du bois des airs d'une mélancolie guerrière. Puis les chevaliers passent, lances baissées, et regards farouches. Sur les plis des bannières flottent les armes de Gruyères et d'... qui disparaissent dans le chemin creux, avec le dernier bruit du trot des chevaux ».

QU'EST-CE ?

Voici ... et ses arcades fleuries de grâgniums, sa porte monumentale, ses clochers et ses remparts.

Le château a bravé les siècles, comme tant de maisons charmantes. De belles fontaines. Une ville heureuse qui, ouverte aux activités modernes, sait conserver son cadre et sa beauté, dans une atmosphère accueillante.

As-tu reconnu la cité dont il s'agit ?

Le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, y fut vaincu par les Suisses le 22 juin 1476.



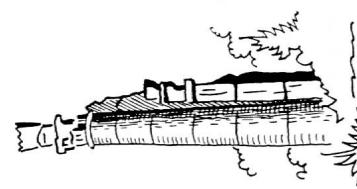
QU'EST-CE ?

Cette double colonne en belle pierre jaune du Jura et qui mesure près de 12 mètres de haut servait de pilier d'angle d'un temple et d'un portique. C'est le seul pilier romain encore debout en Suisse. Il était autrefois couronné d'un nid de cigognes, d'où son nom.

Comment le nomme-t-on ?

Où se trouve-t-il ?

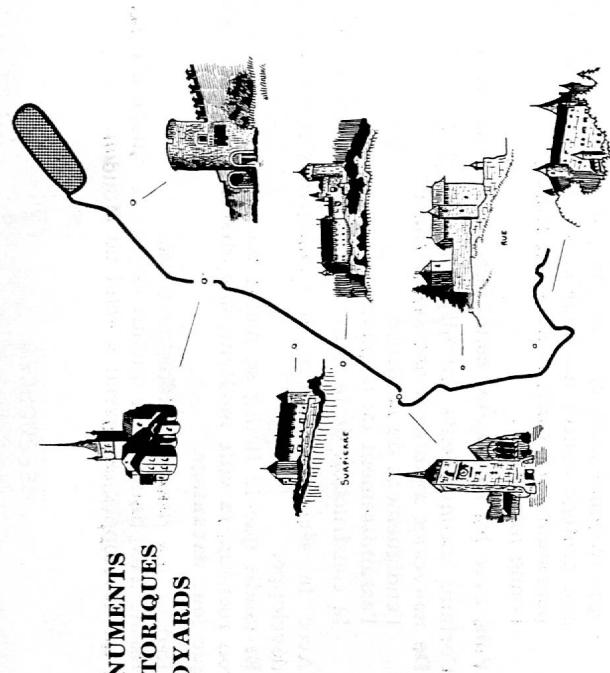
De quelle époque date-t-il ?



RELIEF

Choisis dans la colonne de droite le complément de celle de gauche.

- | | |
|------------------------|-------------------|
| La plaine alluviale | de Surpierre |
| les gorges (le canyon) | de la Basse-Broye |
| les falaises rocheuses | du Vully |
| le lac | de Brivaux |
| la colline | de Morat |
| le canal | d'Avenches |
| l'enclave vaudoise | de la Sauge |

**MONUMENTS HISTORIQUES BROYARDS**

Choisis dans la colonne de droite le complément de celle de gauche.

- | | |
|---|------------|
| Les remparts | de Payerne |
| le Cigognier | de Moudon |
| les ruines millénaires | de Morat |
| l'église Saint-Étienne | d'Avenches |
| l'Abbatiale | de Lucens |
| le château du XIe siècle, résidence d'été | d'Avenches |
| de l'évêque de Lausanne | |

MONUMENTS HISTORIQUES BROYARDS

Choisis dans la colonne de droite le complément de celle de gauche.

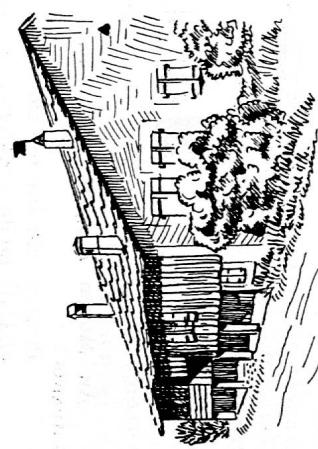
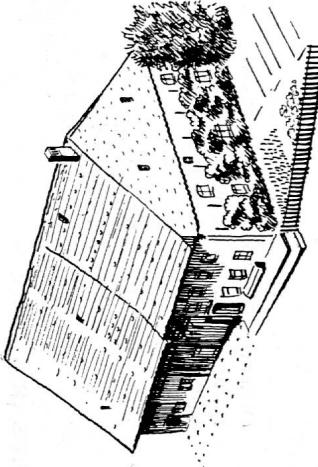
QUELQUES INDUSTRIES BROYARDES

Choisis dans la colonne de droite le complément de celle de gauche.

- | | |
|-----------------------------|----------|
| La taille des pierres fines | Corelles |
| la sucrerie et raffinerie | Payerne |
| la fonderie | Lucens |
| la tuilerie et briqueterie | Moudon |
| les grands moulins | Aarberg |
| la source d'eau minérale | Granges |
| les fabriques de cigares | Henniez |

MAISONS DE LA BROYE**Maison du Vully**

La façade, agrémentée d'un long balcon, regarde le lac. Au revers, c'est le «pêlo», ce vaste auvent supporté par des piliers de chêne, fermé de planches, qui sert tour à tour de bûcher, de séchoir, de réduit pour les récoltes d'ognons ou de haricots.

**Ferme, à Sassel****Chalet des Albettes.**

ventouse grise posée sur le dos du pâtrage pour en extraire le lait, aussi longtemps que dure la fièvre de l'été.
H. Tanner.

Choisis dans la colonne de droite le complément de celle de gauche.

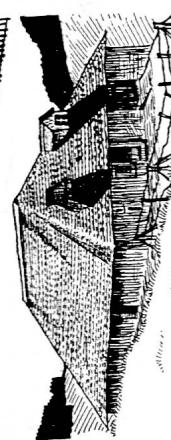
- | | |
|----------|-----------------|
| Payerne | Moudon |
| Moudon | Avenches |
| Avenches | Moudon |
| Moudon | Morat |
| Morat | toute la vallée |

DIVERS

Choisis dans la colonne de droite le complément de celle de gauche.

- | | |
|----------------------------|----------|
| L'Ecole d'agriculture | Payerne |
| le haras fédéral | Moudon |
| l'Ecole de fromagerie | Avenches |
| l'aérodrome militaire | Moudon |
| la Fête des Brandons | Morat |
| les rues bordées d'arcades | |

Choisis dans la colonne de droite le complément de celle de gauche.

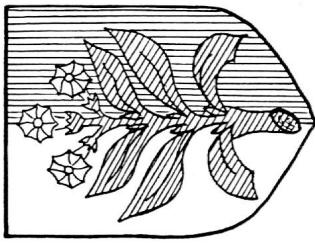


A Corcelles, le tabac est la plante reine. On y compte près de 150 planteurs, groupés en un puissant syndicat qui produit à lui seul un sixième de la récolte de la région.

Quand le village se choisit des armoiries, il y a une quarantaine d'années, il y plaça tout naturellement une plante de tabac, et cette plante décore un des vitraux du temple en compagnie du Bon Berger.

Presque chaque maison dispose d'un local où les feuilles de tabac sont triées et manipulées, et d'un séchoir où sont suspendues les guirlandes de manœuvres.

D'après Ch. Biermann.



LA CULTURE DU TABAC DANS LA BROYE

Un peu d'histoire...

« On connaît l'étonnement de Christophe Colomb, quand, abordant dans une île américaine, il vit les indigènes aspirer la fumée de rouleaux de feuilles séchées allumés à leur extrémité... Les Espagnols introduisirent l'usage du tabac en Europe. Plus tard, vers 1550, Jean Nicot, ambassadeur de France à Lisbonne, envoya de la poudre de tabac à Catherine de Médicis pour guérir ses royales migraines. Ce fut alors l'engouement. Le tabac devint le remède universel, la panacée antarctique. Une réaction s'ensuivit. Louis XIII l'interdit en France ; le pape Urbain excommunia les fumeurs. Mais rien n'y fit. Et Colbert eut l'idée de faire de cette vente une source de revenus pour l'Etat et il créa le monopole en France, qui dure toujours. »

Et chez nous ?

Avenches passe pour avoir la première cultivé le tabac en Europe. Un nommé Breton en aurait rapporté des graines de Virginie et reçut la bourgeoisie de la ville, vers 1660. Certains historiens estiment que le tabac fut cultivé dans la Broye en 1565. Mais Plantin, qui dans son traité historique cite en 1666 toutes les cultures de Payerne, ne parle pas de tabac... »

En fait l'usage s'en était déjà répandu. Dans maints de nos cantons, les autorités prirent des mesures pour supprimer sa consommation. Dans le Pays de Vaud, Leurs Excellences de Berne firent de leur mieux. Dès 1659, les mandats se succèdent. On y lit que cet abus funeste de fumer et de boire du tabac a atteint hommes et femmes, même du commun peuple. Cette fumée est indécente, désagréable et déplaisante ; c'est un danger de feu pour les étables et les granges. Employé par volupté et non comme remède, le tabac est mauvais pour le corps et l'esprit, et même pour l'âme.

On institua une Chambre du tabac, dont les six membres veillaient à l'application des mesures prises et à la rentrée des amendes prévues. Si le transgresseur était un membre des autorités ou un pasteur, l'amende était doublée. Chaque printemps, du haut des chaires, ces arrêts étaient lus.

Mais l'usage persistait.

Et Leurs Excellences en étaient d'autant plus chagrinées qu'aux considérations morales et sanitaires s'en mêlaient d'économiques. Elles regrettaiient tout l'argent qui sortait ainsi du pays. Elles eurent alors une idée lumineuse : cultivons le tabac, interdisons l'entrée des tabacs étrangers. Dès 1720, la Chambre du tabac fut chargée de favoriser la culture, de fournir des graines, et l'usage du tabac fut déclaré salutaire souvent et en tout cas inoffensif. »

C'est depuis lors que la Broye cultive le tabac.

La culture du tabac dans la Broye

Culture minutieuse que dans son « Besoin de grandeur », parlant de la Vallée de la Broye, Ramuz a commentée. « Il y a encore ces autres espèces de vigneron qui sont les planteurs de tabac... Ils sont entre le vigneron et l'horticulteur, parce que le tabac se sème, puis se repique et les plants sont visités minutieusement un à un et soignés comme les ceps dans la vignoble ; et on met sécher les feuilles tout l'hiver à des ficelles par paquets sous le faîte des granges dans la circulation de l'air... »

En effet, on le sème sous couche en mars, puis on le repique dans les champs de fin mai à la mi-juin. A plusieurs reprises, on le sarcle à la houe puis on passe le boutoir pour garnir la plante. Il faut aussi l'arroser, l'écimer, pour empêcher la formation de graines. Il faut l'épamper (on laisse 14 feuilles) et l'ébourgeonner. Lorsque les pointes des feuilles s'inclinent vers la terre et que la teinte jaune apparaît, les feuilles sont mûres ; elles sont alors entendre un léger craquement lorsqu'on les plie. C'est le temps de la récolte, qui s'effectue en trois étapes :

les feuilles du bas au milieu d'août, celles du milieu à fin août, celles du haut (2-3) en septembre.

« Occasion de travaux traditionnels. Et les soirées d'enfilage sont de plaisantes veillées où l'on raconte des histoires, où l'on chante. Des amourettes s'y esquissent et plus d'un mariage s'ensuit. Enfin lors de la dernière, une collation plus copieuse que les autres est servie, le « train de secours ».

Henri Perrochon.

Conclusion

Une fois les feuilles enfilées en guirlandes, on les hisse aux **pendages** qui sont tantôt des bâtis de perches sous les avant-toits, tantôt les combles des maisons au-dessus desquels les tuiles sont un peu relevées pour permettre l'aération, tantôt des séchoirs spécialement aménagés.

Les feuilles sont ensuite soumises à la **fermentation** qui provoque la destruction des matières albuminoïdes et une diminution de la proportion de nicotine.

Quand les côtes sont bien sèches, on dépend les feuilles (décembre), on en fait de petits paquets, les « manoques », que l'on livre à la Centrale d'achat de Payerne où ils sont mis en ballots et répartis entre les fabricants.

« Maintenant ils viennent, observe Ramuz, avec leur récolte et ça fait de loin comme des chars de foin de couleur plus foncée, hauts et carrés, avec deux chevaux qui tirent. »

Une année moyenne rapporte 2000 fr. à la pose. Le prix varie selon la qualité ; le premier choix se paie jusqu'à 400 fr. le q., le 2^e choix 300 fr. et le 3^e choix 200 fr.



« Depuis quelques années cette culture se modifie : la récolte se fait par étapes, on construit des hangars spéciaux pour sécher les feuilles. Des machines à enfiler apparaissent.

Mais pour les agriculteurs de la Broye, la culture du tabac demeure un appont agréable. Dans plus d'un village, on attend le moment de la vente du tabac pour payer les factures en retard, les intérêts dans les banques, les locations. On achète alors des ustensiles coûteux. C'est l'époque aussi où l'on place les « ventes » pour la reconstruction du temple ou les « thés » pour les Missions.

La culture du tabac, minutieuse et attachante, ne va pas sans soucis. Plante delicate, le tabac est sensible aux premières gelées de septembre. Il souffre facilement de la sécheresse et aussi des pluies trop abondantes. Une averse de grêle cause à ses larges feuilles des blessures irréparables.

Le bon tabac des Payennais,
Fait grimacer tous les Vaudois.

C'est une vieille chanson qui l'affirme. En fait les manufactures de la Broye n'emploient pour leurs « bouts » que peu de tabac indigène, et surtout des tabacs exotiques, venus de terres lointaines. Le tabac broyard s'en va dans les fabriques d'Argovie et d'ailleurs et sert pour la coupe, c'est-à-dire pour préparer des mélanges qu'apprécient les fumeurs de pipe...

Dans la vaste plaine, les champs de tabac font de grandes taches vertes ; les plantes se dressent, majestueuses, avec ça et là des touffes de fleurs blanches et roses, qui dépassent. On en laisse pour la graine, et on les entoure de vieux rideaux ou d'anciens voiles de mariées, comme les grappes d'une treille, pour les préserver des oiseaux. »

Le rendement a été de 878 110 kilos, représentant 2 736 114 francs, soit 2480 francs à la pose.

Ce tabac a été taxé pour le 61,5% en première catégorie, 17% en deuxième, 12% en troisième.

460 planteurs ont été récompensés pour avoir livré de l'excellent tabac.

En un an, 51 hangars de séchage ont été construits, et subventionnés par 178 500 fr. (3500 fr. par hangar). En 15 ans, les subventions ont dépassé le million de francs.

(chiffres tirés de la F.A.L.)

(Tiré de la N.R.L. du 10.9.56.)

Henri Perrichon.

Généralités

À une époque fort reculée déjà, les Chinois surent extraire le sucre de canne, que les Romains désignaient sous le nom de « miel d'Asie ». Mais, par suite de sa grande rareté, il demeurait un condiment de luxe. C'est probablement au temps des Croisades qu'il fut introduit en Occident.

Il faudra attendre l'an 1799 pour voir s'ériger en Silesie la première sucrerie à betteraves, à laquelle Napoléon apporta tous ses encouragements par suite du Blocus Continental.

Comment s'extract le sucre ?

Fondée en 1898, la sucrerie d'Aarberg reçoit chaque année des planeteurs vaudois plus de 60 000 tonnes de betteraves. Une fois lavées, elles sont coupées en cossettes (forme de vermicelles), puis trempées dans l'eau chaude où elles abandonnent leur jus. Ce jus contenant, outre le sucre, beaucoup d'autres substances, il faut l'épurer. Cette épuration se fait avec du lait de chaux et du gaz carbonique. De ces opérations résulte, après filtration, un jus clair avec 14 à 15 % de sucre ; le reste est de l'eau qu'il faut éliminer par évaporation. On obtient alors un sirop contenant 70 % de sucre et 30 % d'eau, qui est concentré jusqu'à cristallisation du sucre. La séparation des cristaux et du sirop se fait par essorage dans des centrifuges. Le sucre cristallisé ainsi obtenu couvre environ 90 % de la consommation totale ; les autres 10 % sont consommés en morceaux. Quant à l'égout provenant du 3e et dernier turbinage, c'est la mélasse industrielle utilisée comme fourrage, ou transformée en alcool pur et en engrains.

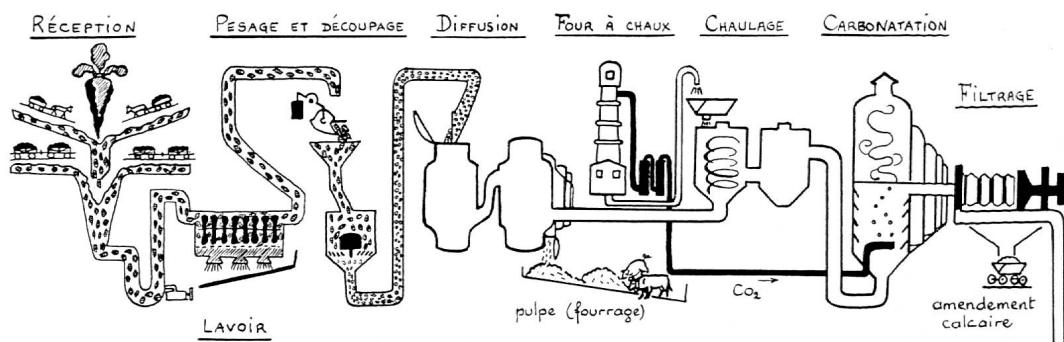
Quelques chiffres : 220 000 t/an sont traitées à Aarberg, ce qui représente 25 000 t de terre à évacuer.

Arrivages : par chemin de fer : 85 %
par chars : 15 %

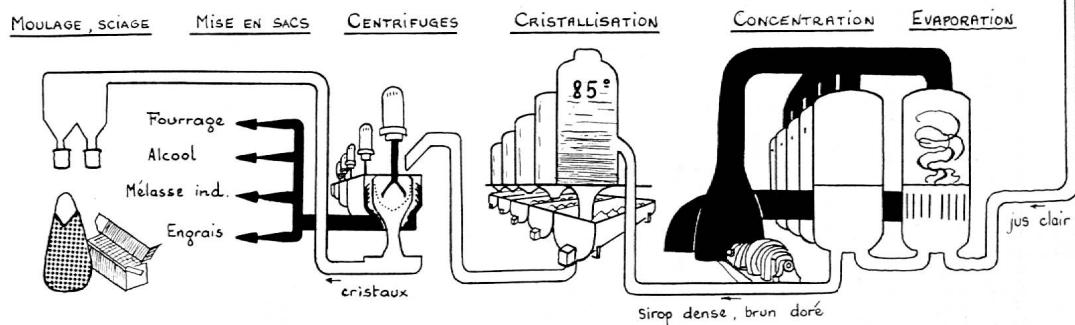
Production journalière : 350-400 tonnes de sucre.

Production annuelle : 30 000 t soit moins du sixième de la consommation annuelle du pays.

(Schéma et documentation fournis par la SR d'Aarberg.)



LE SUCRE DE BETTERAVES



Lecture

UN PEU DE TOPOONYMIE

Originalité et poésie...

AVENCHES AU TEMPS DES HELVÈTES

Comme chef-lieu, les Tigurins choisirent la butte fortifiée et très sainte d'Aventicum, sise au centre même de leur territoire, et qui tirait son nom d'une source abondante et adorée sous les traits d'une nymphe bienfaisante, la déesse Aventia. Alors on vit soudain s'éveiller la très vieille cité, se peupler les ruelles et les places minuscules, s'animer les antiques chemins qui venaient par monts et par vaux des quatre vents des cieux...

Les Helvètes consolidèrent les murailles, démolirent la plupart des humbles cases. Puis ils construisirent à l'abri des puissants murs une belle bourgade de grandes maisons de bois, chaudes et confortables. Plus habiles et industriels que leurs prédecesseurs, ils savaient faire un lit de galets pour asseoir leurs maisons, construire des murs de pierre et de poutres entrecroisées, des parois de bois ou de pisé, des clayonnages de branches où s'épuisait la force du vent, des foyers de pierre, des toits de chaume et de bardageaux...

Les artisans s'installèrent dans le quartier sud : fondeurs au visage rougi par l'éclat du métal en fusion dans les creusets de terre ; forgerons, magiciens créateurs d'armes et d'outils ; orfèvres habiles à travailler l'or, l'argent et l'électrum, à sertir dans le métal fin l'ambre jaune du septentrion, la callais hiératique, le corail sanguin, l'émail mystérieux et les gemmes sans prix ; verriers fondeurs de colliers bleus ou de bracelets bigarrés ; monnayeurs frappant le bronze, le cuivre ou l'argent sur leurs coins de fer trempé ; potiers et céramistes faisant naître, d'un geste sacré, une forme vivante et belle de la terre inerte ; menuisiers, tisserands, charrons, maréchaux et selliers faisant retentir les ruelles du bruit de leurs outils. Dans les rues, c'était un va-et-vient continu de vendeurs offrant leur pacotille sur des plateaux suspendus à un fléau qu'ils portaient sur l'épaule, ou poussant devant eux une file de petits ânes gris, de prêtres en tuniques blanches, de femmes en vêtements bigarrés chantant dans le soleil, de magistrats majestueux, d'enfants espiègles en brases courtes...

(*Divico, de P. Chessex*, p. 80 à 82.)

Illustre cette scène de rue.

Du latin AQUA, par l'intermédiaire du patois, puis du français :

La RougEVÉ, la RogIVUE : l'EAU rouge (coloration par une algue de l'eau des tourbières du village). C'est le même suffixe que l'on retrouve, à peine modifié, dans NeirIVUE, NeirIGUE et NoirAIGUE : l'eau noire ; dans MortIVUE, MortIGUE et AIGUES-Mortes : l'eau morte ; dans AlbeUVE et ErbIVUE : l'eau blanche ; enfin, dans Ball-AIGUES et AIGUEbelle : l'eau belle.

Il faudrait parler maintenant des noms communs, AIGUière,

AIGUade, AIGUE-marine, AQUArelle, AQUARIUM, etc. Quelle belle leçon de vocabulaire !

Du latin COURT-CORTEM (le domaine, l'exploitation agricole), nous avons :

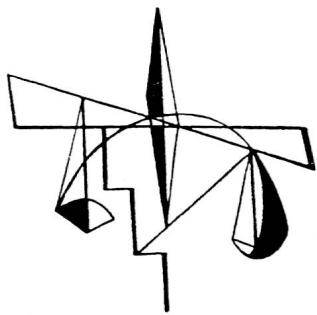
CORCELLES : la petite ferme ; CURTILLES (probablement le même sens) ; GrandCOUR : le grand domaine.

Identique au français ESSART, nous connaissons :

ESSERTES : le terrain défriché, sarclé. A rapprocher d'ESSERTines, ESSERT-Pittet, EXERgillo, Les ETERPIS (extirpés, de stirps, souche) et le nom DeLESSERT.

Certains noms s'expliquent facilement d'eux-mêmes ; ainsi :

Tandis qu'ils logeaient les hôtes de l'abbaye aux TAVERNES, près Palézieux, les moines de Haut-Crêt fabriquaient aux THIOLEYRES (tuilière, tuillerie) les tuiles dont ils avaient besoin.



Peut-on « comprendre » la peinture ?

Week-end public d'initiation à la peinture, sous la direction de

M. RENÉ BERGER

chargé de cours à l'Université et professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, Lausanne

Samedi et dimanche 17 et 18 octobre 1959 (du samedi à 15 h. 30 au dimanche à 14 heures)
au Séminaire coopératif de CHEXBRES (Hôtel Victoria)

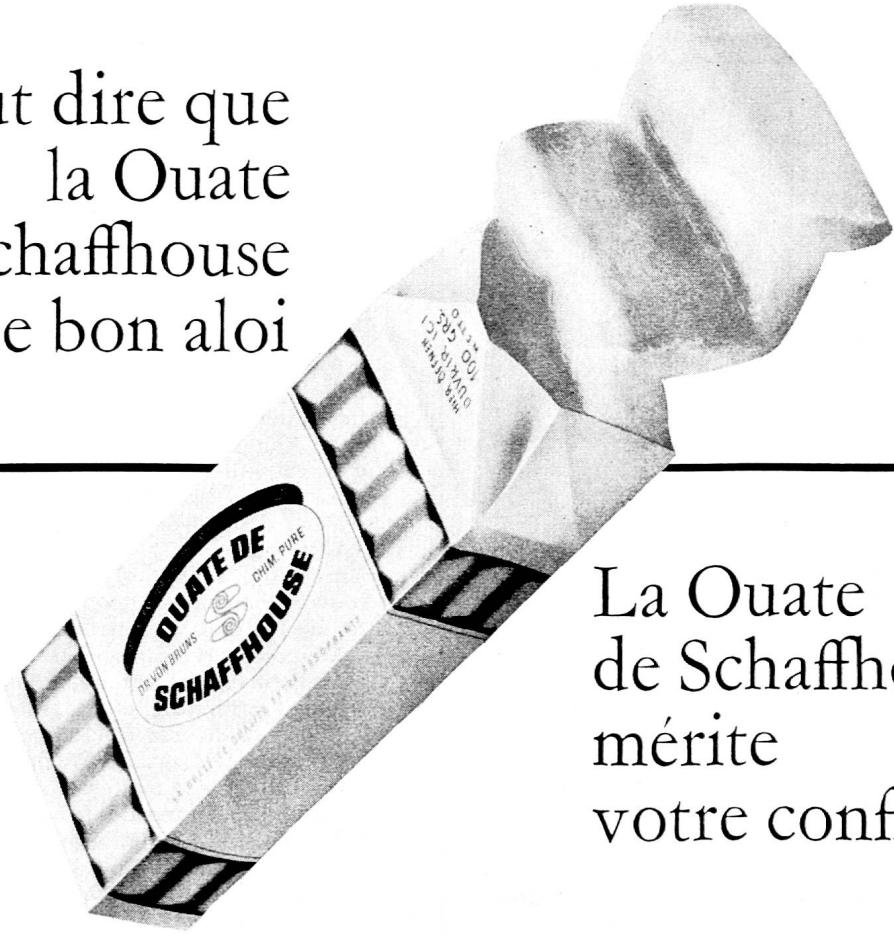
Au programme : Les méthodes de la connaissance esthétique,
débats, films, analyse d'œuvres en commun

INSCRIPTIONS :

avant samedi 10 octobre, en versant fr. 25.—, repas et logement à Chexbres compris (sauf boisson), sur le compte de chèques postaux No II 207 92, Séminaire coopératif, section romande, Planches 32, PRILLY/LAUSANNE, tél. (021) 25 97 96. (Indiquer l'adresse exacte ainsi que la mention « peinture » sur le coupon du bulletin.)

Le remarquable ouvrage de M. René Berger, « *Découverte de la peinture* », paru récemment à la Guilde du Livre, sera mis en vente à Chexbres au prix de faveur de fr. 52.—

On peut dire que
la Ouate
de Schaffhouse
est de bon aloi



La Ouate
de Schaffhouse
mérite
votre confiance

PARTIE CORPORATIVE suite de la page 551**Citoyennes, nous vous saluons !**

C'est avec une grande satisfaction que nous avons enregistré le résultat du vote de dimanche dernier. Le peuple neuchâtelois s'est prononcé sensiblement dans la même proportion en votre faveur qu'en février.

Ainsi, le pays neuchâtelois s'est aligné sur les cantons romands qui ont voulu se mettre à l'avant-garde, en Suisse, de l'évolution sociale. Et si quelqu'un est bien digne et capable de remplir ses devoirs civiques, ce sont bien les institutrices.

Bravo pour vous, chères collègues-citoyennes !

W. G.

Réforme de l'enseignement — Mise au point

L'article présenté dans l'« Educateur » no 32 sous le titre « Réforme de l'enseignement » aurait dû paraître avec quelques explications sur la portée de son contenu et sur l'origine des propositions émises. Par suite de malentendus, cela n'a pas été le cas. C'est pourquoi, le soussigné, auteur de l'article, tient à préciser ce qui suit :

Les propositions brièvement exposées dans ce no 32 ont été établies par un groupe de travail de la Commission de réforme des études primaires. Elles ont été discutées en première lecture par cette commission. Si elles ont été présentées dans notre « Bulletin corporatif » à la demande du Comité central, c'est pour que les membres de la Société pédagogique puissent prendre connaissance des idées actuellement étudiées ; pour qu'ils puissent aussi faire connaître à leurs représentants dans les commissions de la réforme leur

point de vue, leur approbation ou leurs critiques. En ce qui concerne cet article, le soussigné sera très heureux de recevoir des remarques et il en remercie d'avance ses correspondants.

E. Laurent, Colombier.

Omission

Bien involontairement, nous avons omis dans le dernier compte rendu du COC, parmi les membres nouvellement désignés, le nom de M. Fred Siegenthaler (Travers). Mille excuses.

W. G.

Course d'automne

Elle aura lieu le 13 octobre prochain et comprendra la visite :

- a) de la fabrique de nylon à Emmenbrücke (Lucerne);
- b) du château de Lenzbourg.

Renseignements détaillés par circulaire et inscriptions auprès de Willy Guyot, rue Georges Perrenoud 40, Le Locle.

Université Populaire Neuchâteloise**Cours du semestre d'hiver 1959-1960****14 cours à Neuchâtel :**

Allemand : M. Alexandre Reichen. Gymnase, salle 10. « Littérature allemande et lecture allemande ». « Cours de vocabulaire ».

Lundi : 20 heures, dès le 5 octobre.

Anglais : M. John Mc Hale. Université, salle C 49. « Introduction aux poètes romantiques du XIXe siècle ». Mercredi : 20 heures, dès le 14 octobre.

Art de s'exprimer : M. Jean Kiehl. Université, salle C 48. « Diction ». « Exercices de style et de rédaction ». Lundi : 20 heures, dès le 12 octobre.

Biologie : M. Georges Dubois. Gymnase, salle 27. « Etude du milieu intérieur (sang et lymphé) ». « Travaux pratiques ».

Mardi : 20 heures, dès le 6 octobre.

Droit : M. Bertrand Houriet. Université, salle C 49. « La réglementation de la circulation routière ».

Lundi : 20 heures dès le 12 octobre.

Etudes religieuses : M. J.-L. Leuba. Université, salle C 45. « Permanence et actualité de la foi chrétienne ». Mercredi : 20 h. 15, dès le 14 octobre.

Histoire contemporaine : M. Eddy Bauer. Université, séminaire d'histoire. « La grande guerre ».

Mercredi : 20 heures, dès le 14 octobre.

Nos institutions politiques : M. Jean-François Aubert. Salle de projections, collège Terreaux-Sud. « La Confédération. — Le Canton. — La Commune ». « Le ménage cantonal », M. P.-A. Leuba. « Les expériences d'un conseiller national », M. Gaston Clottu. « Les relations de la Commune avec l'Etat », M. Jean Liniger.

Vendredi : 20 heures, dès le 9 octobre.

Littérature : MM. Marc Eigeldinger et Charly Guyot. Université, salle C 47. « L'aventure humaine dans le roman français contemporain ». « La Suisse, à travers les siècles, dans les lettres françaises ».

Mercredi : 20 heures, dès le 14 octobre.

Mathématiques : M. Jean Burgat. Gymnase, salle 10. « Calcul différentiel et intégral » (suite).

Mardi : 20 heures, dès le 6 octobre.

Physique : M. André Mayor. Gymnase, salle 35. « La constitution de la matière ».

Lundi : 20 heures, dès le 5 octobre.

Psychologie I : MM. Roger Caillols, Philippe Müller, Adolphe Ischer et Rolf Lévi, Mlle Mad. Rambert, M. Claude Pahud, Mme J. Morgoulis et M. Gustave Bailly. « Le Jeu : A quoi jouent les enfants du monde ? ».

Lundi : 20 h. 15, dès le 26 octobre.



Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois.

Rabais sur les assurances accidents

Psychologie II : M. Philippe Müller. Université, salle C 47. « La formation de la personnalité ».

Lundi : 20 heures, dès le 18 janvier.

Philosophie : M. Jean-Blaise Grize. Salle des projections, collège Terreaux-Sud. « Connaissance scientifique et méthode ».

Jeudi : 20 heures, dès le 15 octobre.

4 cours au Val-de-Travers :

Biologie : M. Henri Robert. Gymnase de Fleurier. « Animaux et végétaux unicellulaires ».

Mercredi : 20 heures, dès le 13 janvier.

Droit : M. Yves de Rougemont. Gymnase de Fleurier. « Introduction au droit du travail ».

Mercredi : 20 heures, dès le 28 octobre.

Histoire de l'Art : M. Maurice Billetter, Gymnase de Fleurier. « Introduction. — L'art préromain. — L'art roman ».

Mardi : 20 heures, dès le 20 octobre.

Mathématiques : M. J.-J. Gauchat. Ecole de mécanique, Couvet. « Algèbre ».

Jeudi : 20 heures, dès le 20 octobre.

8 cours à La Chaux-de-Fonds :

Art de s'exprimer : M. Paul-André Humberset. Technicum, salle 74.

Mardi : 19 h. 30, dès le 20 octobre.

Beaux-Arts : M. C. Baratelli. Gymnase, salle de cinéma. « Création picturale ».

Lundi : 19 h. 15, dès le 19 octobre.

Biologie : M. Georges Dubois. Salle de biologie du Gymnase. « Etude du milieu intérieur (sang et lymphé) ». « Travaux pratiques ».

Lundi : 20 h. 05, dès le 5 octobre.

Histoire de chez nous : M. André Tissot. Salle de cinéma du gymnase. « Les montagnes neuchâteloises du moyen âge au XIXe siècle ».

Mercredi : 20 heures, dès le 21 octobre.

Histoire : M. Marcel Berberat. Technicum, salle 75. « Aux sources de notre civilisation » (la Grèce).

Jeudi : 20 h. 15, dès le 22 octobre.

Législation routière : M. Alfred Aubert. Gymnase, salle Stebler.

Mercredi : 20 h. 15, dès le 20 janvier.

Littérature anglaise : M. Douglas J. Gillam. Gymnase, salle Stebler. « Quatre tragédies de Shakespeare ».

Mardi : 20 heures, dès le 20 octobre.

Mathématiques : M. Eric Emery. Gymnase, salle Stebler. « Calcul différentiel et intégral ».

Lundi : 19 h. 45, dès le 19 octobre.

4 cours au Locle :

Littérature : M. Charly Guyot. Ecole de Commerce, salle 5. « Les grandes étapes de la littérature française du moyen âge à la fin du XVIIIe siècle ».

Mercredi : 19 h. 15, dès le 21 octobre.

Musique : les formes musicales : M. Roger Boss. Salle de l'Ecole de musique, Hôtel des Postes.

Jeudi : 19 h. 30, dès le 22 octobre.

Photographie : M. Armand Berg. Technicum, salle 355.

Lundi : 20 heures, dès le 19 octobre.

Psychologie : M. Rolf. Lévi. Technicum, salle 355.

Mardi : 20 heures, dès le 20 octobre.

Rabais de 10 % sur la finance d'inscription aux membres de la SPN.

Renseignements et inscriptions :

Neuchâtel : Poste UPN, case 42, Peseux.

La Chaux-de-Fonds et Le Locle : Librairie de « La Cité du Livre ».

Val-de-Travers : Poste : UPN, case 26, Fleurier.

JURA BERNOIS

A la société pédagogique jurassienne

Le comité central de la SPJ s'est réuni mardi 15 septembre à Saignelégier, sous la présidence de Monsieur Georges Chapuis, du Noirmont.

Il a retenu les dates des 25 et 26 juin 1960 pour le déroulement du Congrès pédagogique jurassien, à Saignelégier. Il a fixé les grande lignes du programme de cette importante rencontre, tant sur le plan professionnel, que sur ceux de la culture et des divertissements.

Le comité a pris congé de son secrétaire aux procès verbaux, Monsieur Maurice Petignat, qui quitte le district des Franches-Montagnes. Le président lui a exprimé l'estime et la gratitude de tous, pour l'excellent travail accompli au sein de la SPJ.

DIVERS

Cours d'orientation professionnelle

Dans le communiqué concernant le cours d'orientation professionnelle à Neuchâtel paru le 19 septembre dernier dans l'« Educateur », il n'a pas été fait mention du beau travail de Monsieur Schaefer. Nous réparons cet oubli. Monsieur Schaefer, conseiller de profession à Genève a fait un exposé très fouillé et remarquable sur les aptitudes manuelles, exposé qui fut suivi de nombreux exercices pratiques. Tous les participants ont écouté avec intérêt et apprécié la belle étude de Monsieur Schaefer.

VILLE D'YVERDON

ÉCOLE PROFESSIONNELLE POUR MÉCANICIENS ET MÉCANICIENS-ÉLECTRICIENS

Forme en quatre ans les mécaniciens et mécaniciens-électriciens complets.

Délai d'inscription pour la nouvelle année scolaire : jusqu'au **31 décembre**.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Ecole, rue Pestalozzi 17, tél. (024) 2 25 15.

Les élèves dont les parents habitent Yverdon sont exonérés de la finance d'écolage.

La Municipalité.

Le lait dans l'enseignement

Coupon



Telle votre collègue

donnez-leur une leçon de choses qui les captivera !

Demandez notre cahier didactique illustré en couleurs sur le lait. *Le lait dans l'enseignement*, 1^{re} partie, degré inférieur, 1^{re}-3^{me} classes.

Pour vos jeunes élèves, nous offrons des tirages à part de la brochure, à coller dans les cahiers ou à colorier.

Gracieusement à votre disposition : *Le lait dans l'enseignement*, une belle leçon de choses de conception moderne et vivante, richement illustrée.

Veuillez m'envoyer gratuitement la brochure «Le lait dans l'enseignement», 1^{re} partie, degré inférieur, avec feuilles d'images séparées, pour les cahiers ou à colorier.

Nom : _____

Nombre de feuilles désirées : à coller : _____ à colorier : _____

Adresse (très lisible s.v.p.) : _____

Détachez ce coupon et envoyez-le, affranchi comme une lettre, à «CPL Berne» (cette adresse suffit).

Le CAFÉ VAUDOIS

LAUSANNE

Place de la Riponne 1 - Hottinger, Kaeser & Cie - Tél. 23 63 63



En été, c'est le moment d'acheter vos films en couleurs. Grand choix spécialement sélectionné. N'importe quelle caméra photo ou ciné est susceptible d'extraordinaires résultats ! Catalogue général illustré — Conseils avisés

PHOTO DES NATIONS
Place Longemalle et rue du Mt-Blanc - GENÈVE

AUTO-ÉCOLE
A. B. C.
DANIEL BEZENÇON

Petit-Chêne 38 (Place de la Gare)
Tél. (021) 22 22 86 entre 20 et 21 h.



VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S. A. MONTREUX